

**SUIVI DES RECOMMANDATIONS**

5227, rue Notre-Dame Est

C23-MHM-05

**Fiche adressée au demandeur de l'avis**

**Note :** Cette grille a pour but d'informer le Comité Jacques-Viger (CJV) et le conseil municipal ou d'arrondissement, s'il y a lieu, des mesures entreprises par le demandeur à la suite des recommandations du présent avis.

Veillez remplir le tableau ci-contre et inclure l'annexe au dossier qui sera transmis au conseil municipal ou d'arrondissement et en transmettre une copie par courriel à la permanence du CJV, pour information.

Veillez aussi noter que ce tableau demeure un outil de travail afin de favoriser les échanges et de faciliter la compréhension de l'évolution du projet.

	<b>Recommandations</b>	<b>Suivi effectué</b>
	<p>Commentaire applicable à l'ensemble des recommandations :</p> <p>Ray-Mont Logistiques est conscient des préoccupations exprimées par le Comité Jacques-Viger au niveau du verdissement, de l'interface avec le secteur Viauville ainsi que du niveau sonore. La proposition de Ray-Mont Logistiques répond déjà proactivement à l'ensemble de ces éléments. En effet, le projet est le fruit de discussions en profondeur avec l'ensemble des parties impliquées du secteur, dont la Ville de Montréal, afin d'assurer la cohérence du projet avec ceux qui existent déjà et ceux prévus sur les terrains adjacents. Une planification d'ensemble a donc été effectuée dans l'élaboration du plan de site, illustrée et analysée dans le document de présentation soumis au CJV.</p>	
<b>1.</b>	<p>Bonifier la zone végétale proposée à l'est, le long de l'éventuel prolongement de la rue Souigny.</p>	<p>La zone végétalisée en bordure du prolongement du boulevard Souigny sera bonifiée en complémentarité des aménagements sur le domaine public. Sur la propriété de Ray-Mont Logistiques, les possibilités de verdissement ont déjà été maximisées par rapport à l'usage et aux activités prévues sur le site, notamment le long de Souigny, le long de la rue Notre-Dame Est, autour du stationnement pour les employés ainsi qu'au pourtour des bâtiments proposés.</p> <p>Références document de présentation au CJV :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'analyse sur l'occupation et l'aménagement des espaces extérieurs à la page 20</li><li>• Les plans de site aux pages 33 et 34.</li></ul>

2.	Renaturaliser l'interface avec le secteur Viauville en vue de créer un espace tampon végétalisé de qualité.	<p>La proposition d'aménagement du site a été réfléchié dans le cadre d'une planification d'ensemble, incluant les propriétés voisines, notamment celle du CN situé entre Ray-mont Logistiques et le secteur Viauville. Diverses parties prenantes collaborent pour la création de cette zone tampon, qui de concert avec le CN, sera végétalisée et complétée par un mur antibruit.</p> <p>Références document de présentation au CJV :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le plan de site à la page 9</li> <li>• La simulation visuelle de la page 38.</li> </ul>
3.	Prendre l'initiative de proposer des mesures de réduction de l'impact sonore, d'intégrer davantage de verdure et de s'associer à des projets au bénéfice de la communauté.	<p><b>Niveaux sonores</b> Comme le démontre l'étude acoustique, réalisée par Soft dB, firme experte en acoustique, sur la base de diverses modélisations et un suivi sonore trimestriel, sur une période de 1 an : la configuration du site contribue à la réduction des niveaux sonores ambiants liés à la circulation existante sur la rue Notre-Dame Est et les autres activités industrielles du quartier. L'ajout éventuel d'un mur antibruit à l'ouest de l'emprise ferroviaire sera également bénéfique à la réduction des impacts sonores.</p> <p>Référence document de présentation au CJV :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'analyse page 14</li> <li>• L'étude acoustique de Soft dB à l'annexe C</li> </ul> <p><b>Verdissement</b> La proposition d'aménagement du site a d'emblée été réfléchié de façon à pouvoir maximiser le verdissement du site.</p> <p>Références document de présentation CJV :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'analyse sur l'occupation et l'aménagement des espaces extérieurs à la page 20</li> <li>• Les plans de site aux pages 33 et 34</li> </ul> <p><b>Communauté</b> Depuis plusieurs années, Ray-Mont Logistiques a ciblé l'aide alimentaire comme une priorité de ses implications sociales à l'échelle internationale, nationale et locale. Sur la scène internationale, l'entreprise agit à titre de transitaire officiel du Canada pour le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (1/3 des opérations de l'entreprise). Au niveau national, l'entreprise et ses dirigeants s'impliquent également pour soutenir l'aide alimentaire auprès des Banques alimentaires du Canada et</p>

		La Tablée des Chefs. L'entreprise souhaite poursuivre ce rôle à l'échelle locale et étudie actuellement les opportunités d'implication additionnelle en lien avec l'aide alimentaire dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve.
--	--	--